FILHOL Eric

31 mars 2023, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 30 janvier 2023, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Eric FILHOL, commissaire de justice associé, membre de la société d'exercice libéral par actions simplifiée «SELAS ALEXANDRE & ASSOCIES », titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence d'Angoulême (Charente), a pris effet.

La dénomination sociale de la société n'est pas modifiée.

Associé (s) en exercice :
Jean-Christophe DUPUY, Cherif GARIDA, Cathy MARCEILLIE, Emmanuel MERARD, Emilie VONDERSCHER

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)